



LA **LETTRE**
D'INFORMATION
du Schéma de Cohérence Territoriale
du Pays du Calaisis

N°2

Un projet pour l'avenir du Pays du Calaisis

Depuis deux ans, la révision du SCoT mobilise élus, techniciens et habitants du Pays d'Opale, de la Région d'Audruicq et de Grand Calais Terres et Mers pour définir l'avenir du territoire. À la suite d'une nouvelle étape de concertation avec les acteurs du territoire, la phase du Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) est désormais achevée. Elle a permis de fixer les grandes orientations partagées pour les vingt prochaines années.

Le SCoT, vers une vision commune du territoire

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est la "boussole" du territoire : il coordonne les choix des communes en matière de logement, d'économie et de cadre de vie.

Adopté en 2014, sa révision est aujourd'hui indispensable pour répondre aux nouveaux défis :

- **Le dérèglement climatique** qui impose d'anticiper les risques, notamment d'inondation et de submersion marine.
- **La réduction des espaces agricoles et naturels** qui oblige à repenser notre consommation foncière et la protection de notre environnement.
- **L'évolution des modes de vie et le vieillissement de la population** qui questionnent l'urbanisme et la mobilité de demain.
- **L'arrivée de nouvelles dynamiques économiques** qui invite à faire évoluer la stratégie économique du territoire

ÉDITO

Mesdames, Messieurs, chers collègues,

Depuis deux ans, élus et techniciens travaillent ensemble à la révision du SCoT du Pays du Calaisis. Une étape décisive vient d'être franchie en début d'année : le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) est désormais achevé.

Ce document est l'expression du projet politique pour le territoire : c'est le reflet de nos ambitions partagées pour les vingt prochaines années. Face au dérèglement climatique, à l'évolution de nos modes de vie et à la nécessaire sobriété foncière, le SCoT constitue notre boussole commune.

Construire mieux, protéger nos espaces naturels et agricoles, renforcer l'attractivité du territoire tout en réduisant les inégalités entre nos communes : telles sont les ambitions que nous portons collectivement, autour de trois piliers : l'équilibre, l'attractivité et la durabilité.

Le PAS sera présenté et discuté lors des réunions publiques organisées à l'automne 2026 sur l'ensemble du territoire. Je vous invite à y participer et à continuer de faire entendre votre voix.

Nicole CHEVALIER - Présidente du SyMPaC



LE PROJET D'AMÉNAGEMENT STRATÉGIQUE

LE COEUR DU PROJET

Le Projet d'Aménagement Stratégique est l'étape la plus importante de l'élaboration du SCoT. Véritable fil conducteur, le PAS fixe le cap à suivre pour les vingt prochaines années. Il ne liste pas des règles, mais exprime les priorités partagées par les élus, les habitants et l'ensemble des acteurs du territoire pour donner du sens à l'action publique et garantir une cohérence dans le développement du Pays du Calaisis.



Vers un territoire résilient et solidaire

L'ambition du PAS est de permettre au Pays du Calaisis de **se développer sans renoncer à son identité ni à sa richesse paysagère**. Ce nouveau modèle de développement repose sur...

3 PILIERS ...

L'ÉQUILIBRE

Organiser l'urbanisation en préservant les espaces agricoles et naturels.

L'ATTRACTIVITÉ

Renforcer le dynamisme économique et la qualité du cadre de vie tout en réduisant les inégalités entre les communes.

LA DURABILITÉ

Construire un territoire à la fois accueillant et résilient, capable de protéger les générations actuelles et futures face aux crises environnementales.



...ET 3 AMBITIONS POUR LE PAYS DU CALAISIS

UN TERRITOIRE QUI PROTÈGE LA SANTÉ DE SES HABITANTS ET SON ENVIRONNEMENT

Face à l'accélération du dérèglement climatique, le Pays du Calaisis place la **préservation des ressources naturelles et la sécurité des habitants au cœur de sa stratégie**. Cet axe vise à transformer les contraintes environnementales, comme la gestion de l'eau et les risques naturels, en opportunités pour bâtir un territoire résilient, décarboné et protecteur de la santé des habitants.

LES OBJECTIFS DU FUTUR SCOT :

- **Faire face** aux risques d'inondations et de submersion marine, en faisant de l'eau une «alliée» du projet de territoire.

- **Anticiper** l'augmentation de la fréquence des aléas pour développer une culture du risque et une action publique plus efficace protectrice de la population.
- **Préserver** la qualité de l'environnement et la biodiversité en renforçant la Trame Verte et Bleue, tout en recréant des paysages boisés et bocagers.
- **Construire** un territoire décarboné pour protéger la santé des habitants, notamment en réduisant la dépendance à la voiture individuelle et en favorisant les énergies renouvelables.



CCRA



UN TERRITOIRE ATTRACTIF OÙ IL FAIT BON VIVRE

Pour rester dynamique, le territoire doit offrir un cadre de vie qualitatif pour le bien de sa population et en vue d'attirer de nouveaux habitants. L'enjeu est de concilier le développement de l'offre de logements avec la modernisation des infrastructures, tout en soutenant une économie locale durable qui respecte les ressources naturelles et les besoins quotidiens des foyers.

LES OBJECTIFS DU FUTUR SCOT :

- **Produire** environ **500 nouveaux logements** par an pour maintenir la population, en s'adaptant au vieillissement et aux nouveaux parcours résidentiels.

- **Prioriser** la réhabilitation des friches et des logements vacants pour revitaliser les centralités et limiter l'étalement urbain.
- **Assurer** la résilience des réseaux et des infrastructures face au changement climatique pour limiter les nuisances et garantir la continuité des services.
- **Soutenir** une agriculture locale, des circuits courts et une industrie décarbonée, tout en protégeant les ressources naturelles du territoire.



UN TERRITOIRE DURABLE ET CONNECTÉ

L'équilibre du Pays du Calais repose sur une coopération renforcée entre ses communes et une meilleure connexion entre ses bassins de vie. Cette ambition propose une organisation spatiale sobre et cohérente, visant à réduire les fractures territoriales par une mobilité diversifiée et une gestion économe du foncier.

LES OBJECTIFS DU FUTUR SCOT :

- **Rééquilibrer** l'offre de mobilités en développant le réseau ferroviaire, les pistes cyclables sécurisées et l'intermodalité (Exemple d'intermodalité : passer facilement du train au vélo ou au bus).
- **Maîtriser** le développement économique et urbain de la frange maritime en respectant strictement la loi Littoral pour protéger ce patrimoine fragile.
- **Réduire** de **67%** la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers d'ici 2031 pour "construire mieux" et organiser un développement urbain cohérent, basé sur l'existant.
- **Mutualiser** les données permettant de suivre les évolutions du territoire et optimiser l'offre en équipements et services pour chaque habitant.

COMMENT PARTICIPER ET DONNER SON AVIS ?

Engagée depuis 2024, la démarche de concertation autour du SCoT du Pays du Calais associe les habitants, les élus et l'ensemble des partenaires techniques du territoire. Elle a permis d'alimenter la réflexion collective et d'éclairer les orientations du projet à partir des réalités locales et des attentes exprimées.



Cette concertation se poursuivra au cours des prochains mois, afin d'accompagner les étapes à venir de l'élaboration du SCoT. Les habitants qui le souhaitent, peuvent à tout moment, continuer à faire part de leurs avis et réflexions par le biais des registres de concertation mis à disposition au sein de chaque intercommunalité ainsi que dans les locaux du SyMPaC.

Des réunions publiques Sur l'ensemble du territoire

Lundi 14 septembre 2026 – Forum Gambetta
23 Boulevard Gambetta, 62100 Calais

Lundi 21 septembre 2026 – Grange Numérique
9bis Avenue de la Libération, 62340 Guînes

Lundi 05 octobre 2026 – Salle Desmidt
Route de Nortkerque, 62370 Audruicq

Une information en continue

À chaque étape clé de la révision du SCoT une lettre d'information vous sera diffusée afin de vous informer sur les avancées du projet et les échéances à venir.

Une interrogation ?



Retrouvez-nous sur
www.pays-du-calaisis.fr

Contact
scot@pays-du-calaisis.fr

LES GRANDES ÉTAPES DE LA RÉVISION DU SCOT

1 Diagnostic et enjeux
2024-2025

**2 Définition du Projet
d'Aménagement
Stratégique (PAS)**
2025

**3 Élaboration du Document
d'Orientations et
d'Objectifs (Doo)**
2025-2026

4 Arrêt de projet du SCoT
2026

5 Approbation du SCoT
2026-2027